



C.D du Statut de l'arbitrage

Page 1

Réunion du 28 juillet 2020

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de **NOTIFICATION OFFICIELLE aux CLUBS** et aux **ARBITRES**.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel du district de Charente Maritime, dans les conditions de délai (7 jours à partir de la parution de procès-verbal) et conformément aux dispositions de l'article 103 des règlements généraux de la LFNA.

Les droits d'examens en appel (80 euros) devront être joints à la demande d'appel

Président : M. DECHAUX Jean-François

Membres présents : Mrs BALAGEAS Bernard, BOISSINOT Paul, CASCARINO Georges, MOQUAY Jacques, SONNALLY Claude.

Excusé : M. MARCHAL Sylvain

- **Dossier AURE Giovanni** (3209619286) : Démission du club du CANTON AUNISIEN FC (582732) pour raisons professionnelles (mutation DOM TOM) : **ACCORDÉE**. Le club du CANTON AUNISIEN FC bénéficiera de l'Art 35c pour la saison 2020/21 et 2021/22 sous condition de continuité de l'arbitrage.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club du CANTON AUNISIEN FC

- **Dossier BERNARD Steven** (2546406991) : Arbitre du club ES AYTRÉ (507859) demande d'année sabbatique **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club du ES AYTRÉ.

- **Dossier BIZZOTTO Patrick** (110334434) : Arbitre du club US ALERTE ST AIGULIN (507302) demande d'année sabbatique : **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club du US ALERTE ST AIGULIN

- **Dossier CORDONNIER Noa** (2546988747) : Démission du club du EFDB2S (581833) pour des raisons familiales : **ACCORDÉE**. Demande de rattachement au club de l'ES AYTRÉ 5507859) comme arbitre stagiaire **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club du ES AYTRÉ.

- **Dossier DUC Henry** (2544412215) : Arbitre du club US PONT L'ABBE D'ARNOULT (507019) demande d'année sabbatique : **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club du US PONT L'ABBE D'ARNOULT



C.D du Statut de l'arbitrage

- **Dossier FREDJ Karim** (1152416861) : Démission du club ASS PORTUGAIS LR (527856) **ACCORDÉE** pour faits disciplinaires Art 33c. Demande de rattachement au club de AS de la BAIE (563775) **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club AS de la BAIE.

- **Dossier HADDOU Abdelkader** (1199242681) : Arbitre du club ES ST JUST DE LUZAC (528321) demande d'année sabbatique : **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club de ES ST JUST DE LUZAC

- **Dossier MADEUX Léandra** (2546306724) Démission du club US AIGREFEUILLE (500491) **ACCORDÉE**. Le club du US AIGREFEUILLE bénéficiera de l'Art 35c pour la saison 2020/21 et 2021/22 sous condition de continuité de l'arbitrage. Demande de rattachement au club CANTON AUNISIEN FC (582732) **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club du CANTON AUNISIEN FC.

- **Dossier MILLET Nicolas** (1102438076) : Démission du club US SAUJON (507070) pour raisons personnelles **ACCORDÉE**. Le club du US SAUJON bénéficiera de l'Art 35c pour la saison 2020/21 et 2021/22 sous condition de continuité de l'arbitrage.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club de US SAUJON

- **Dossier MOTHAY Didier** (1110334478) : Démission du club de l'AS DE LA BAIE (563775) **ACCORDÉE**. Considérant que le changement de statut n'est pas motivé par l'Art 33c Monsieur MOTHAY sera indépendant deux saisons soit les saisons 2020/21 et 2021/22.

- **Dossier POIRAUD Léna** (2547572011) Démission du club US AIGREFEUILLE (500491) **ACCORDÉE**. Le club du US AIGREFEUILLE bénéficiera de l'Art 35c pour la saison 2020/21 et 2021/22 sous condition de continuité de l'arbitrage.

- **Dossier QUENIART Leelo** (2548016951) : Démission du club US AIGREFEUILLE (500491) **ACCORDÉE**. Le club du US AIGREFEUILLE bénéficiera de l'Art 35c pour la saison 2020/21 et 2021/22 sous condition de continuité de l'arbitrage.

- **Dossier RAIMOND Molly** (2547983943) Démission du club US AIGREFEUILLE (500491) **ACCORDÉE**. Le club du US AIGREFEUILLE bénéficiera de l'Art 35c pour la saison 2020/21 et 2021/22 sous condition de continuité de l'arbitrage.

- **Dossier SANCHEZ Mathias** (2543537511) : Démission du club de l'AS MONTGUYONNAIS (506929) **ACCORDÉE**. Le club de l'AS MONTGUYONNAIS bénéficiera de l'Art 35c pour la saison 2020/21 et 2021/22 sous condition de continuité de l'arbitrage. Demande de rattachement au club de CHEPNIERS FC (544179) **REFUSÉE**. Monsieur SANCHEZ Mathias sera indépendant pendant les saisons 2020/21 et 2021/22.



C.D du Statut de l'arbitrage

- **Dossier SMERALDI Pierre** (2544564147) Démission du club ESTL (582344) **ACCORDÉE** pour faits disciplinaires Art 33c. Demande de rattachement au club CS TRIZAY (523460) **ACCORDÉE.**

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club de CS TRIZAY.

- **Dossier TANNE Julia** (2548490193) : Démission du club US AIGREFEUILLE (500491) **ACCORDÉE.** Le club du US AIGREFEUILLE bénéficiera de l'Art 35c pour la saison 2020/21 et 2021/22 sous condition de continuité de l'arbitrage.
- **Dossier THOULON Nina** (2548031194) : Démission du club US AIGREFEUILLE (500491) **ACCORDÉE.** Le club du US AIGREFEUILLE bénéficiera de l'Art 35c pour la saison 2020/21 et 2021/22 sous condition de continuité de l'arbitrage.

Le Président

Jean-François DECHAUX

Le Secrétaire

Bernard BALAGEAS